Ruelle Pekin. — Célina Fleury, Phalempius. — Marie Nolf, Phalempins. — Arthur Lorthiois, rue des Poutrains. — Clara Scalbert, Croix-Rouge.

Du 24 juin. — Hermance Cormont, rue de la Cloche. — Jeanne Roussel, rue St-Jacques.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 23 juin. — Alphonse Ballois, 5 mois 12 jours, rue du Calvaire.

Du 24 juin. — René Dewavrin, 5 ans 7 mois 17 jours, rue de Roubaix, 27. — J.-B. Desmettre, 24 ans 1 mois, Rue Verte.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Martial-Louis Destombes, tisserand, 30 ans et Félicie Tiberghien, ourdisseuse, 34 ans. — Jules Cau, fileur, 25 ans et Marie Delbecque, couturière, 24 ans.

Convois funèbres & Obits

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 28 juin 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Félix MULLIEZ, époux de Dame Elise DUCHATELET, décédé à Roubaix, le 26 juin 1876, dans sa trente-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 28 juin 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Séraphine ODOUX, veuve de M. Augustin DESRUMAUX, décédée le 28 mai 1880, à l'âge de 80 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 25 juin, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Dunkerque, 757; Bordeaux, Lorient, Charleville 760; Toulon 763. La faible bourrasque de Paris est disparue. Hausse générale du baromètre sur la France, excepté en Gascogne et en Bretagne. Probable : Vent faible variable.

Situation à Lille, le 25 juin 1880. — Baromètre : légère hausse au-dessus de *Variable*. Vent Ouest. Thermomètre : 8 heures, plus 18 0/10; 10 h., plus 20 0/10 ; midi, plus 21 0/10 ; 2 h., plus 22 0/10. — D. Q. le 29.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

AVIS. — MM. les découpeurs sur bois qui désireraient participer à la formation d'une société, sont priés de bien vouloir se présenter le dimanche 27 juin, de trois à cinq heures, chez M. Lemarie, estaminet des *Arcades*, près du boulevard de Paris, où il leur sera donné connaissance du règlement.

Belgique

— AISEAU. — Le sieur Florestan Leclercq, de Vitrival, a été tué accidentellement vendredi dernier aux forges de MM. Danly et Cᵉ à Aiseau. Ce malheureux qui laisse une veuve et trois enfants en bas âge, est tombé sous le marteau-pilon qui lui a écrasé la tête.

— ÉLECTION LÉGISLATIVE A TOURNAI, LE 29 JUIN 1880. — Voici la circulaire que M. Dumon adresse au électeurs.

A Messieurs les électeurs de l'arrondissement de Tournai.

Messieurs,

Il y a un an, à pareille époque, Son Altesse le Prince de Ligne, Président du Sénat et membre de la gauche, dans un discours resté célèbre, disait, lors de la discussion de la loi sur l'enseignement primaire.

« On ne peut se dissimuler que la loi excite » dans le pays une grande perturbation. C'est » une loi de parti, un coup de la majorité con» tre la minorité.

» Les lois doivent être faites pour le bien et » l'intérêt de tous. La sagesse des hommes » d'Etat est de prévenir les inimitiés politi» ques.

» Enfin, c'est une déclaration de guerre. »

Ces conseils si sages, ce langage si élevé ne furent malheureusement pas écoutés. La loi de malheur fut votée et la Belgique fut profondément divisée.

Non content d'opprimer ainsi la conscience et la liberté des pères de famille, le gouvernement actuel, par des lois vexatoires, à nui considérablement aux intérêts matériels des citoyens.

L'élévation progressive des impôts, l'exclusion d'une partie des citoyens des charges publiques, la destitution de tous ceux qui ne courbent pas la tête sous le despotisme ministériel, les franchises communales foulées aux pieds; l'établissement de l'impôt sur le tabac, si douloureux pour l'agriculture et spécialement pour notre arrondissement, la mutilation du corps électoral; tel sont les principaux griefs à charge du parti dominant.

Il est temps que des hommes indépendants, s'inspirant des traditions de 1830, tachent de ramener l'union entre les citoyens d'un même pays et mettent obstacle à la dilapidation des deniers publics.

N'appartenant à aucune association politique, je me présente à vous avec toute l'indépendance nécessaire pour défendre, selon ma conscience, les intérêts qui vous sont chers.

HENRI DUMON.

Tournai, le 24 juin 1880.

FAITS DIVERS

— On télégraphie de Lannion (Cotes-du-Nord, 24 juin. Dans un accès de folie, M. Le Gargam, avoué à Lannion, a tué, cette nuit, sa femme âgée de 27 ans, et grièvement blessé la domestique, accourue au secours de sa maîtresse.

— Nous recevons, dit la *Liberté* de Paris, la nouvelle d'un trait admirable de courage, de dévouement et d'amour fraternel. Un incendie se déclarait à quelques lieues d'Elbœuf, dans une maison d'un petit village nommé Saint-Ouzille, il y a deux jours, à minuit. En moins de quelques minutes, le feu se répandit avec une telle rapidité, que les habitants de la maison, surpris dans leur sommeil, eurent à peine le temps de se sauver.

Au moment où l'on croyait qu'ils étaient tous hors du danger, une jeune femme échevelée à demi-vêtue, apparut sur le toit appelant au secours. A ce moment l'incendie était terrible, et la foule consternée contemplait la malheureuse avec effroi, sans trouver un moyen de la sauver. De nouveaux habitants accouraient pour prêter secours aux pompiers et aux sauveteurs, quand tout à coup la pauvre femme, reconnaissant son frère au milieu d'eux, s'écria : « Eugène, mon frère, sauve-moi ! »

Le jeune homme, reconnaissant sa sœur, s'élança par trois fois dans l'escalier, pour tenter d'arriver jusqu'à elle. Mais il dut, trois fois aussi, reculer devant la flamme et la fumée qui l'aveuglaient. Néanmoins, sans se décourager, il demande une échelle et l'applique contre le toit. Malheureusement, elle est de deux mètres trop courte. Cependant, le courageux jeune homme ne pense qu'au danger que court sa sœur ; il atteint une fenêtre de l'étage élevé ; puis, prenant pied sur l'appui, il brise une vitre, et, se cramponnant d'une main au châssis, le corps suspendu dans le vide ; il attire l'échelle à lui, et l'élève péniblement jusqu'au toit, où il la maintient après une gouttière.

La jeune femme, saisissant ce fragile appui, descend jusqu'à son frère qui, laissant glisser l'échelle à terre, descend à son tour, ainsi que sa sœur, qu'il vient de sauver si noblement.

Ce courageux sauveteur se nomme Eugène Raffleux. Il a reçu les plus vives félicitations de la foule enthousiasmée.

— On nous raconte, dit le *Journal d'Agen*, un drame des plus extraordinaires, dont les acteurs appartiennent tous à notre ville.

Le voici : En 1870, le nommé T..., mobile du Lot-et-Garonne, fut fait prisonnier par les Prussiens et mis en route pour l'Allemagne.

Une nuit, pendant le voyage, T... essaya de s'évader, en tuant une sentinelle prussienne.

La tentative ne réussit qu'à demi : la sentinelle, seulement blessée, donna l'alarme. T... fut repris, jugé et condamné à mort. Mais, en rentrant au cachot, il se trompa de cellule, et ce fut un autre malheureux soldat, condamné à 10 ans de forteresse, qui fut exécuté à sa place.

Durant ces dix années, T... n'avait jamais donné de ses nouvelles, craignant qu'on en vînt à découvrir l'erreur à laquelle il devait la vie. Sa femme, car il était marié au moment de son départ, avait écrit au ministre de la guerre et en Allemagne, et en avait reçu cette réponse bien nette : « T... a été fusillé pour tentative de meurtre sur une sentinelle prussienne. »

Or, T..., qui a fini son temps de forteresse, est arrivé aujourd'hui à Agen.

Mais voici où l'histoire se complique.

Sa femme, le croyant mort, s'est remariée et a eu un enfant de son second mari.

Nous croyons pouvoir garantir l'authenticité de cette curieuse histoire, dont nous ferons connaître le dénoûment.

— TENTATIVE D'ASSASSINAT SUIVIE DE SUICIDE. — Le ponton d'embarquement des bateaux-omnibus du quai de la Tournelle a été, hier, le théâtre d'un drame dont la jalousie paraît être la cause.

Vers une heure de l'après-midi, un jeune homme et une jeune femme se disposaient à s'embarquer dans le bateau allant à Auteuil, lorsque tout à coup, soit volontairement, soit par accident, la femme tomba dans la Seine.

Aussitôt le sieur Charles Bergère, pontonnier, se jeta à l'eau, et fut assez heureux pour la ramener évanouie, mais vivante, à bord de son ponton.

Pendant qu'on s'empressait autour d'elle et qu'on lui prodiguait des soins, la jeune femme se redressa tout à coup comme mue par un ressort, et saisissant le couteau d'un débardeur, elle se précipita sur son amant, et lui porta deux coups de l'arme, dont l'un l'atteignit dans la région du cœur et l'autre à l'épaule gauche.

Le pauvre garçon tomba ensanglanté sur le plancher. Profitant du moment de stupéfaction causé par cet acte de folie criminelle, la jeune femme tourna alors son arme contre elle-même, et quelques secondes plus tard, elle tombait morte aux pieds de son amant.

Après les constatations d'usage faites par le commissaire du quartier, le cadavre a été transporté à son domicile.

Quant à la victime de ce drame intime, elle a été transportée à la pharmacie des Tournelles et de là à l'Hôtel-Dieu. Son état est désespéré.

— Hier, à cinq heures, au moment où, selon le règlement, le garçon de bureau allait fermer la porte du commissariat de la rue des Noyers, à Paris, un homme entra et demanda à parler au commissaire.

Cet homme avait sur la tête un chapeau d'une forme bizarre et tenait à la main un vieux manche à balai.

L'inspecteur de service, à cette vue, lui dit brusquement d'exposer l'objet de sa visite.

« Je viens de tuer ma femme, répondit-il, et je viens me constituer prisonnier. »

En disant ces mots, il brandit son manche à balai, en criant : « Je m'appelle Bertrand, j'ai fait l'affaire à ma femme parce qu'elle me trompait avec Robert Macaire ; notre association est rompue. »

Et il se mit à donner des détails d'une extravagance telle, que tout le personnel du commissariat accourut. On comprit que ce malheureux avait perdu la raison, mais comme après tout, un meurtre pouvait avoir été commis par lui, un inspecteur se rendit immédiatement à son domicile, 169, rue Saint-Jacques, et ne tarda pas à revenir accompagné de Mme Bertrand, la prétendue épouse assassinée.

Elle raconta que depuis quelque temps, son mari ne savait plus ce qu'il faisait, et qu'elle avait toutes les peines du monde à l'empêcher de mettre le feu à la maison et de la tuer.

Le fou, car c'en était un, ne se contint plus à ces mots, et comme il était libre, il la roua de coups de manche à balai.

— « Puisque tu n'es pas morte, je vais te faire ton affaire, hurlait-il ; où, si tu tiens à la vie, donne-moi 23 francs, dont j'ai besoin. »

La malheureuse femme lui donna ce qu'il demandait, et comme il était devenu subitement calme, on put s'emparer facilement de sa personne.

Le pauvre homme, va être dirigé sur une maison de santé.

— Un accident assez grave s'est produit avant-hier sur la ligne de l'Ouest.

Vers onze heures quarante-cinq, une machine pilote se trouvait en gare d'Harfleur. Au moment où elle allait entrer sur une voie de garage, le mécanicien, apercevant tout à coup le feu du train qui arrivait, n'eut que le temps de renverser sa vapeur et de sauter à terre avec son chauffeur.

Le train qui arrivait sur cette ligne était le train de marchandise n° 403, venant de Paris, et se dirigeant sur le Havre. Croyant la voie complètement libre, il avait conservé sa vitesse ordinaire, puisqu'il passe habituellement à Harfleur sans s'arrêter. Par suite, il est venu tamponner la machine-pilote avec un fracas épouvantable.

Le choc fut si violent que la machine-pilote a été jetée de côté, poussée à plus de 400 mètres de distance, et entièrement brisée.

Quinze wagons du train de marchandises ont déraillé, sont montés les uns sur les autres, et se sont également brisés.

La machine du train 403 a été, en outre, très-endommagée, ainsi que la machine du train 400, venant du Havre, et qui stationnait en gare d'Harfleur, où elle faisait de l'eau. Cette dernière a été avariée par les débris des wagons du train 403, qui avaient été projetés sur elle.

Il y a malheureusement eu deux blessés dans cet accident : M. Roos, conducteur du train 403, a eu le bras droit fracturé ; le chauffeur Argentin, du même train, a éprouvé de fortes contusions à la jambe droite.

Le conducteur Roos a été transporté à l'hospice, et le chauffeur Argentin, à son domicile, impasse Buffon, 3.

Par suite de cet accident, la voie a été encombrée au point que le premier train, celui qui doit arriver au Havre à cinq heures trente-trois minutes du matin, n'est arrivé hier qu'à huit heures quarante-cinq minutes. A neuf heures et demie, le train des émigrants qui doit arriver à huit heures, n'était pas encore en gare.

Une perturbation des plus graves s'est produite dans le service postal, à la suite de cette collision. La voiture qui transporte le courrier n'est arrivée à la poste qu'à neuf heures cinq minutes. On juge par là du retard et du préjudice causés à tout le commerce local.

Le train 127, venant de Paris, n'a pu naturellement passer à Harfleur avant-hier au soir, les voyageurs ont dû être transbordés sur un autre train et sont arrivés au Havre à deux heures hier matin, au lieu de minuit quinze.

Les trains montans sont partis du Havre à l'heure habituelle, les voyageurs ayant été également transbordés d'un côté à l'autre, à la gare d'Harfleur.

A partir de midi, la voie étant dégagée, le service sur la ligne a été complètement rétabli.

— Un journal de Berlin raconte l'anecdote suivante :

L'empereur Guillaume s'était rendu, selon son habitude, dans une caserne pour l'inspection d'un régiment de cavalerie. Les officiers défilèrent, selon l'usage, devant l'empereur qui s'entretint en particulier avec chacun d'eux. Quand le plus vieux capitaine du régiment, M. de S..., arriva devant le souverain, celui-ci prit un morceau de craie et traça rapidement quelques lettres sur sa tunique. Aussitôt un autre officier s'approcha du capitaine, lui ôta ses épaulettes et lui en remit une paire appartenant à un grade plus élevé. L'empereur avait tracé à la craie ces mots : Nommé commandant. »

C'est un journal de Berlin qui raconte cette anecdote.

NOUVELLES DU MATIN

DEMISSION DE PROCUREURS-GÉNÉRAUX

Paris, 24 juin.

Quelques journaux parlent de la démission de MM. Froissard et Deleurron, procureurs-généraux à Limoges et à Paris.

COMMISSION DU TARIF DES DOUANES

La commission des douanes a entendu MM. Montgolfier, ancien sénateur, Julien, directeur, et Ternoire qui ont demandé de porter à 9 fr. les droits sur les rails d'acier. La question a été réservée.

LE VOTE DE L'AMNISTIE

Le *Monde* croit savoir que la droite entière du Sénat votera contre l'amnistie. MM. Dufaure et Jules Simon parleront contre l'amnistie.

NOUVELLES DU SOIR

Le ministre de l'intérieur a formé une commission pour préparer la fête nationale, qui, d'après le projet de loi soumis aux Chambres, aurait lieu le 14 juillet 1880. Cette commission, composée de MM. Thulié, président du conseil municipal ; Hattat, conseiller municipal ; Cernesson, conseiller municipal ; le général Lambert, commandant la place de Paris ; le colonel Paris, commandant le corps des pompiers ; de Rouchand, secrétaire général de l'administration des Beaux-Arts ; Langlois de Neuville, directeur des bâtiments civils ; Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des travaux de Paris; Caubet, chef de la police municipale ; Michaux, chef de la division des Beaux-Arts, préfecture de la Seine ; Hochereau, architecte de la ville de Paris ; Bouvard, architecte de la ville de Paris ; secrétaires : MM. Délions, secrétaire particulier du sénateur préfet de la Seine ; Richtenberger, secrétaire particulier du préfet de police ; Nay, chef de bureau à la division des Beaux-Arts, préfecture de la Seine ; Brown, commis principal à la division des Beaux-Arts, préfecture de la Seine, s'est réunie aujourd'hui aux Tuileries, sous la présidence de M. Thulié, président du conseil municipal.

La commission a adopté le projet de programme suivant, qui lui a été présenté par M. Alphand, désigné par le ministre comme commissaire général chargé de la direction de cette fête :

Programme de la fête nationale du 14 juillet 1880.

I. — La fête sera annoncée le 13 juillet dans la soirée et le 14 dans la matinée par des salves d'artillerie; II. — Des distributions extraordinaires de secours seront faites par les bureaux de bienfaisance; III. — Les édifices publics seront pavoisés et illuminés dans la soirée du 14 juillet; IV. — Quatre feux d'artifice seront tirés à 9 heures du soir : L'un sur l'Arc de Triomphe; Le second, au Carrefour de l'Observatoire; Le troisième, place du Trône; Le quatrième, à Montmartre, au sommet de la rue Caulaincourt; V. — Deux grands concerts avec orchestre et chœurs seront donnés de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du soir, dans les jardins des Tuileries et du Luxembourg; VI. — On inaugurera sur la place de la République un monument surmonté de la figure de la République, qui doit être édifié sur cette place. La place de la République, la place de la Bastille, la place du Trône et les boulevards Beaumarchais, des Filles du Calvaire, Richard-Lenoir et de la République seront décorés de mâts et de trophées.

VII. — Le soir, on illuminera avec des bouquets et des guirlandes de gaz, de la lumière électrique, des portiques de verres de couleur, de lignes de verres blancs, des ballons lumineux et de flammes de Bengale :

La grande avenue des Champs-Elysées ; la place de la Concorde ; la jardin des Tuileries ; le jardin de Luxembourg, l'avenue de l'Observatoire ; la rue Soufflot ; la place du Trône, la place de la République, l'avenue de la République, les boulevards Richard-Lenoir, Beaumarchais et des Filles du Calvaire, la place de la Bastille.

VIII. — Ces fêtes locales comprenant des décorations, des trophées, des arcs de triomphe, des illuminations, des concerts et des fêtes foraines seront organisées, par les soins des municipalités de chaque arrondissement, avec les concours des habitants, et cela, dans les rues et sur les places et dans les squares des 20 arrondissements de Paris.

Dépêches Télégraphiques

LE 14 JUILLET A ANGERS

Angers, 24 juin.

Le conseil municipal d'Angers a voté 12,000 francs pour la fête nationale du 14 juillet et a nommé un comité d'organisation. Il y aura, outre l'illumination, une fête nocturne sur la Maine, au centre de la ville.

LA PRESSE A LA FETE DU GENERAL HOCHE

Versailles, 24 juin, 8 h soir.

Au banquet donné en l'honneur de la fête du général Hoche, la presse ayant été placée dans une antichambre, les représentants des journaux de Paris et de province et le reporter de l'*Agence Havas* se sont retirés en masse.

M. Pomeirol, directeur du *Libéral* de Seine-et-Oise, les a suivis.

LES DOMINICAINS DE FLAVIGNY

Dijon, 14 juin.

Des habitants de Flavigny ont adressé au président de la République une pétition lui demandant de suspendre l'application des décrets du 29 mars, en faveur de la maison des dominicains de cette ville.

Le père Chocarne, provincial des Frères-Prêcheurs, remercie les pétitionnaires de leur acte courageux.

Mais il ne conserve pas grand espoir; car il ajoute :

« Si l'exil nous est réservé, de toutes nos maisons, c'est encore ce cloître béni, qui garde les tombes de nos frères, qui nous rappellera le mieux l'image de la patrie absente. »

ELECTION EN AMERIQUE

Cincinnati, 24 juin.

La convention a nommé le général Hancock candidat du parti démocratique à la présidence des Etats-Unis.

GARES FRANCO-ITALIENNES

Rome, 24 juin.

La Chambre des députés a adopté la convention pour l'établissement des gares internationales entre la France et l'Italie.

LA CONFERENCE DE BERLIN

Berlin, 24 juin.

La rapidité relative avec laquelle la conférence accomplit ses travaux, grâce à l'unanimité de vues des puissances et au désir qu'elles éprouvent toutes de hâter la solution de la question qu'elles discutent, oblige la Porte, qui comptait sur une divergence d'opinions entre quelques gouvernements, à appuyer surtout son système d'argumentation contre la Grèce sur la situation des districts mentionnés dans les adresses et les manifestes. La Porte veut, par là, en arriver à déclarer que, vu l'existence de ces aspirations populaires, il lui est impossible de procéder elle-même à la rectification de la frontière et qu'elle doit abandonner ce soin à d'autres puissances qui seront peut-être forcées de compter avec un soulèvement des Albanais.

Le gouvernement turc fait ressortir que les puissances, en accordant aux Grecs une partie de ce qu'ils ont demandé au Congrès de Berlin, ne parviendront pas à réprimer dans l'avenir les aspirations de cette nation, et à établir une paix durable entre la Turquie et la Grèce. Les diplomates turcs ajoutent que, dans ces conditions, il est injuste d'exiger que la Porte cède aux Grecs des points stratégiques tels que Janina et Metzovo.

Vienne, 24 juin.

La *Correspondance politique* apprend d'une source bien informée que la commission technique est complètement tombée d'accord sur la ligne de frontière de l'Epire et de la Thessalie.

Les plénipotentiaires se réuniront le 25 juin, pour signer le protocole s'y rapportant, si on ne décide pas à convoquer une réunion particulière le 26 juin pour la signature.

La nouvelle frontière commence dans l'Epire à Metzovo, partage le territoire de Zagori en deux atteint à Saraplanas le Kalamas et finit avec l'embouchure du Kalamas. En Thessalie la frontière passe sur les montagnes de Kamouliou et sur le sommet du Kapkas jusqu'au S. Dimitrion, de là, elle s'étend à la pointe de Saint-Elie du mont Olympe, d'où elle descend la mer Egée.

Des 32,000 habitants du territoire de Zagori, seulement 11,000 passent à la Grèce.

TUNISIE

Cagliari, 24 juin.

Une lettre de Tunis, adressée à l'*Avenire* de Sardaigne, dit que, malgré la sentence des tribunaux de Londres, la Société française prendra, le 25 juin, possession du chemin de fer de la Goulette à Tunis.

ANGLETERRE

Londres, 24 juin.

Chambre des communes. — Sir Charles Dilke, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, répondant à M. Arthur Otway, dit n'avoir reçu aucune information annonçant que Moukhtar-pacha ait été nommé commandant des troupes ottomanes de la Turquie d'Europe, et que les troupes turques en Macédoine soient au nombre de 80,000 hommes.

M Gladstone, répondant à M. Otway, dit qu'il croit impossible de communiquer à la Chambre les chiffres des droits d'entrée qui seront présentés en France lors de l'application des nouveaux tarifs.

Il ne serait pas convenable de publier les intentions des législatures étrangères, surtout lorsqu'elles peuvent y apporter des modifications.

M. Gladstone, répondant à sir Stafford Northcote, dit qu'il n'a pas encore consulté ses collègues sur la question de l'arrestation de M. Bradlaugh; par conséquent, il ne peut faire aucune communication à la Chambre sur ce sujet.

Sir Stafford Northcote propose que la Chambre, ayant revendiqué son autorité, accorde la mise en liberté de M. Bradlaugh.

Cette motion est adoptée sans scrutin après la déclaration faite par M. Labouchère, que M. Bradlaugh reviendra à la Chambre soutenir la légalité de son droit.

M. Gladstone propose la discussion en seconde lecture du bill renfermant les nouvelles propositions financières récemment présentées à la Chambre.

M. Gladstone ajoute qu'il aura à demander de différer la date de l'introduction de la réduction pour les droits sur les vins; car il n'est pas probable que les conventions avec la France puissent être arrêtées avant le 15 août.

Mais il préfère que la Chambre discute les propositions relatives aux droits sur les vins; le gouvernement y gagnera ainsi plus d'autorité, sera plus amplement renseigné, lorsque commenceront les négociations avec la France, et se trouvera mieux en situation d'agir sur un terrain sûr. (Applaudissements.)

M. Gladstone croit que les négociations commenceront en automne : il espère que, selon toute vraisemblance, on arrivera à la conclusion dans le courant de janvier.

DERNIERE HEURE

LE DIVIDENDE DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 25 juin.

Le dividende de la Banque de France pour le premier semestre de 1880 est fixé à 73 francs net, impôt déduit.

REOUVERTURE DE LA FACULTE DE MONTPELLIER

Montpellier, 25 juin.

La Faculté de médecine de Montpellier a été réouverte aujourd'hui

Il y avait peu d'étudiants présents.

Les examens ont repris, malgré une tentative de manifestation.

LES DROITS SUR LE PETROLE

Paris, 25 juin.

La commission sénatoriale des douanes a entendu aujourd'hui M. Trystram et plusieurs raffineurs de pétrole.

La commission a décidé d'élever le droit sur le pétrole brut à 21 francs et sur le pétrole raffiné à 30 francs.

M. Robert Dehault est nommé rapporteur dans la commission des matières minérales.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(Service télégraphique particulier)

Séance du 25 Juin 1880

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA

La séance s'ouvre à 2 heures.

RACHAT DE LA LIGNE DE DUNKERQUE A FURNES

La Chambre aborde la discussion du projet de rachat du chemin de fer de Dunkerque à Furnes.

L'urgence est déclarée et la convention adoptée.

VALIDATION D'ELECTION

La Chambre valide l'élection de M. Pinecaud, élu député à Limoges.

Elle ajourne à demain la discussion de l'élection de Lyon à cause des protestations qui se sont produites.

BUDGET DE LA GUERRE

La Chambre reprend la suite de la discussion du budget de la guerre.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 25 juin 1880.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY.

La séance s'ouvre à 2 heures.

RAPPORT SUR LES PETITIONS CONTRE LES DECRETS DU 29 MARS

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport sur les pétitions contre les décrets du 29 mars.

DISCOURS DE M. DE FREYCINET

M. DE FREYCINET, président du Conseil, des ministres, monte à la tribune.

Il dit que les sentiments de modération qu'il a énoncés dans son discours de Nantes en 1878, n'ont pas changé, mais qui, dépositaire des droits de l'Etat il ne peut pas les abandonner.

Le Sénat a rejeté l'article VII qui était considéré comme une transaction. Le gouvernement a, alors, été mis en demeure d'appliquer les lois existantes car la majorité du pays demandait des garanties contre les congrégations.

Examinant le décret visant les congrégations autres que celle des Jésuites, M. de Freycinet prétend que ce décret ne porte encore atteinte à la Religion.

Le ministre continue en disant que les congrégations ont pris une attitude de résistance et ont ainsi empêché le gouvernement de réaliser les intentions de bienveillance dont il était animé. (Exclamations ironiques à droite.)

MM. POUSSIELGUE FRÈRES, éditeurs, rue Cassette, 15, à Paris, mettent en vente aujourd'hui la 49ᵉ SÉRIE de l'*Encyclopédie populaire*, publiée sous la direction de M. Pierre CONIL. Cette série va de la page 1921 à la page 1960 : l'ouvrage que nous avons recommandé à nos lecteurs marche vers sa fin; bientôt toutes les bourses modestes, bientôt nos instituteurs, les élèves des écoles primaires et secondaires, les étudiants, les ouvriers studieux, les maires et les conseillers municipaux, les hommes de lettres posséderont, au complet, un livre qui remplacera pour eux toute une bibliothèque, et les renseignera sur tout ce qui peut intéresser tout le monde. Jusqu'au bout, l'ouvrage aura été l'objet des soins les plus attentifs : il datera dans l'histoire de la librairie et de la littérature contemporaines.

Parmi les mots à citer aujourd'hui, nous rencontrons ceux-ci : *Schiste* (huile de); *Schisme*, l'histoire abrégée des schismes qui ont désolé l'Eglise; *Schleswig*; *Société de Secours mutuels*, article sur lequel nous appelons l'attention du lecteur; *Secteur*, ce mot rappelle le siége de Paris, et il est bien traité; *Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise Seine-Inférieure*; *Sel* (important); *Séminaire* l'historique complet du *Sénatus Consulte*; *Sénat*, son *histoire jusqu'à la discussion de l'article 7 de la loi Ferry*; *Sèvres* et l'historique de la nouvelle manufacture; *Sébastopol, Sicile*, etc. Dans la biographie, nous voyons : *Scarron, Schamyl, Schneider, Walter-Scott, Ségalas, de Ségur, Sénard, Serpa-Pinto* et le résumé des voyages de cet illustre voyageur; *Servet*, le protestant brûlé vif par Calvin; *de Sévigné, Sheere-Ali* et l'histoire de la dernière guère des Anglais dans l'Afghanistan; etc, etc. Tout cela est vivant comme le journal du matin; jamais ouvrage n'a été ainsi publié avec un pareil souci de l'actualité.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 395ᵉ livraison (26 juin 1880). Texte : Feu de paille, par Mme C. Colomb. — La Consolation, par Ch. Schiffer. — Une chasse aux bouquetins, par B. H.-Revoil. — Les dangers du gaz d'éclairage. — — Les deux Mousses, par Louis Rousselet.

Dessins : Tofani, Sahib.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

AVIS AUX SOCIETES

Les sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires, et Réglements à la Maison Alfred REBOUX, (rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

COMMERCE

MARCHE LINIER DE LILLE

du 23 juin 1880

LINS DU PAYS. — Un assez bon courant d'affaires sans changement dans les prix depuis la semaine dernière. La hausse occasionnée par les inquiétudes que donnait la récolte, il y a un mois, ne s'est pas maintenue et nous en sommes revenus à peu près aux prix qui se pratiquaient en avril et au commencement de mai.

Pour les lins de Courtrai et Lys, les qualités extra-supérieures n'existent plus, pour quelques autres genres les qualités supérieures sont épuisées.

LINS DE RUSSIE. — Peu d'affaires, prix sans grand changement; on obtiendrait cependant quelques concessions sur les plus hauts prix pratiqués il y a quatre semaines.

ÉTOUPES DE PEIGNAGE. — Affaires restreintes aux besoins du moment. Les étoupes supérieures sont toujours rares et recherchées, mais les autres sortes deviennent plus abondantes et il se fait des concessions sur les prix pour des ventes importantes.

FILS. — Les affaires sont peu actives; acheteurs et vendeurs paraissent attendre que la situation des affaires soit plus nette.

FILS DE JUTE. — Transactions limitées, les acheteurs faisant des achats importants, moyennant de légères concessions sur les derniers cours, mais les producteurs ne paraissent pas désireux de s'engager.

TOILES. — Petites affaires sans grand changement dans les cours.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — Etat des quantités de toiles, fils et lins, importés et exportés pendant la 2e décade de juin 1880.

Importations. — Lin brut 3,000 kil. — Lin teillé 218,336 kil. — Etoupes de lin 20,535 k. — Fils de lin 37,157 k. — Fils d'étoupes »,»»» k. — Fils de jute »,»»» k. — Toiles de lin 5,208 kil.

Exportations. — Lin brut 6,000 kil. — Lin teillé 32,549 k. — Etoupes de lin 136,518 k. — Fils de lin 8,598 k. — Fils d'étoupes 4,426 kil. — Fils de jute 310 k. — Toiles de lin 30 kil.

PORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 15 au 21 juin 1880.

Importations. — Lin 1,621,239 kil. — Jute 503,880 kil. — Chanvre 11,166 k. — Etoupe 226,417 k. — Fils de lin »,»»» k. — Toiles de lin 1,322 k. — Toiles de jute 9,341 k.

Exportations. — Lin »,»»» k. — Jute »,»»» k. — Chanvre »,»»» k. — Etoupe »»,»»» k. — Fils de lin 7,205 k. — Fils de jute »»,»»» k. — Toiles de lin »»» k. — Toiles de jute 175 k.

NOUVELLES DE LA RÉCOLTE

Les pluies abondantes de ces derniers jours ont été nuisibles à la qualité des beaux champs de lins, qui sont généralement versés.

MARCHES BELGES.

Peu approvisionnés, comme d'ordinaire en cette saison. Les prix des bonnes qualités se maintiennent, un peu de baisse dans les qualités communes. *(Journal-Circulaire).*

PARIS, 25 Juin. — *Dépêche de 1 h. 1/2.* — HUILE DE COLZA. Courant, 77 50; juillet, 77 75; Juillet-août, 78 25; 4 derniers, 79 »». — HUILE DE LIN. Courant, 72 25; juillet, 71 50; juillet-août, 70 75; 4 derniers, 70 »». — SPIRITUEUX. Courant, 66 »»; juillet, 65 50; juillet-août, 65 25; 4 derniers, 60 50. — SUCRES ROUX. 10/13, 60 »»; 7/9, 66 »». — SUCRES BLANCS. Courant, 68 75; juillet, 67 75; juillet-août, 67 25; 4 d'octobre, 61 75; Raffinés 145 »» à 146 »». — FARINES 8 MARQUES. Courant, 65 75; juillet, 64 »»; juillet-août, 62 75; 4 derniers, 57 25. — BLÉS. Courant, 30 50; juillet, 29 30; juillet-août, 28 60; 4 derniers, 26 75. — SEIGLES. Courant, 25 50; juillet, 22 »»; juillet-août, 21 25; 4 derniers, 19 50; Marque Darblay, 66 »».

MARCHE D'HAZEBROUCK du 23 juin

Blé blanc.	23 50 25 —	Beurre	7 — 7 70
Prix moy.	23 27 —	Id. en pièce	1 50 1 65
Taxe du blé	23 — — —	Œufs (les 26)	1 90 2 15

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 25 juin
Crespin-l. Anzi.	35 ..	... ...
Marly. . . .	285 ..	... ...
Annœullin . .	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1015 ..	... ...

25 juin	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	69	20 50 23 ..	18 50 18 50
Colza épurée	75	.. .. ..	.. .. ..
Œillette b. g.	.. ..	33 .. 36 ..	25 .. .. ..
Lin g. pays	73	24 50 27 ..	31 .. .. ..
Lin g. étran.	66 50	22 .. 26 ..	28 .. 30 ..
Caméline	65	.. ..	18 .. .. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 50 .. ..

Sucres et Alcools	COTE OFFICIELLE — Cours p.	Cours du 25 juin — Offe.	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	66 50 »»	»» »» »»	»» »» »»
— n° 10/13 (38 d.)	57 75 88	»» »» »»	59 »» 58 50
— n° 1/0 (88 deg.)	64 50 65	64 75 »»	»» »» »»
— n° 73/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »» »»
— dogré à 1 fr. 25			
— pain 6 kil. n° 1	150 »» »»	150 »» »»	»» »» »»
6/2 fin disponible.	61 »» »»	»» »» »»	»» »» »»
— courant. .	61 50 »»	»» »» »»	»» »» »»
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »» »»
Mélasse, disponib.	63 50 63	»» »» »»	»» »» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »» »»
— 4 d'été	67 »» »»	»» »» »»	»» »» »»
— 4 derniers.	60 50 »»	»» »» »»	»» »» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »» »»

MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE du 23 juin.

Paille,	750 kil., 1re qua.,	4 fr.,	2e qua. 40
Foin	— —	75	— 70
Lentilles